



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 11 janvier 2022

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Création d'un comité de liaison Covid sur le déroulement de la campagne présidentielle**

Le Premier ministre a réuni ce jour, avec le Ministre de l'Intérieur et le Porte-parole du Gouvernement, les candidats déclarés à l'élection présidentielle et les partis politiques représentés au Parlement pour un échange sur le déroulement de la campagne présidentielle dans le contexte épidémique tendu que nous connaissons.

Il a annoncé la création d'un comité de liaison Covid sous l'égide de M. Jean-Denis COMBEXELLE, conseiller d'État, au sein duquel les services du ministère de l'Intérieur en charge de l'organisation de l'élection et de la gestion de la crise sanitaire seront présents. Il se réunira avec une périodicité fixe et évoquera les sujets relatifs à la situation sanitaire et son impact éventuel sur la campagne électorale. Il permettra la remontée des difficultés des candidats ou de leurs équipes et assurera une réactivité de l'administration pour répondre aux éventuelles questions qui se poseraient. Ce comité de liaison aura vocation à se réunir le temps que la crise sanitaire perdurera.

Cette démarche, suscitée par la forte pression épidémique liée à la diffusion très rapide du variant Omicron, s'inscrit en complément et se placera sous le contrôle de la Commission Nationale de Contrôle de la Campagne en vue de l'Élection Présidentielle (CNCCEP) présidée par le vice-président du Conseil d'État. La CNCCEP est chargée de vérifier que « tous les candidats bénéficient, de la part de l'Etat, des mêmes facilités pour la campagne en vue de l'élection présidentielle ».

La première réunion du comité de liaison Covid se déroulera vendredi 14 janvier à 10h. Les participants travailleront dans ce cadre à l'élaboration d'un protocole sanitaire sur la tenue des réunions électorales, comme précédemment pour les élections régionales et départementales de 2021.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – [communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)